

Mini-Flotte TRIGNAC sera heureux de vous accueillir sur son plan d'eau Rue de la Gare pour sa première régata RG65 OPEN de l'année 2025 les dimanche 20 et lundi 21 avril.

Cette régata sur 2 jours est inscrite au calendrier national RG65 avec un coefficient 1,2.

Les skippers qui souhaiteraient participer à une seule journée doivent obligatoirement être présents le dimanche.

Un classement provisoire sera établi à leur attention en fin de la première journée. Ils seront classés DNS lors de la seconde journée et dans le classement définitif..

La manifestation est ouverte aux RG65 et DF65 respectant la jauge RG et aux skippers non licenciés.

Boissons chaudes et viennoiseries vous seront offerts chaque matin à l'arrivée puis l'apéritif, les midis. Des fours à micro-ondes seront à votre disposition pour les repas du midi.

Un repas des skippers (et accompagnateurs) sera organisé le dimanche soir à proximité du plan d'eau : salle DUCIE SEPTEMBER 15 Bis rue Baptiste MARCET.

Une attention particulière sur le respect des instructions de course sera demandée.

En particulier, cette manifestation est avant tout un moment d'échange et d'amitié.

Chaque participant(e) et ses éventuels accompagnateurs devront en toutes circonstances se comporter de façon courtoise et respectueuse des autres personnes présentes à cette journée.

Les décisions de l'arbitre et ou comité de course seront respectées.

Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet d'une disqualification (DSQ) de la manche en cours, voire d'une exclusion de la régata.

N'oubliez pas d'amener votre bonne humeur.

AVIS DE COURSE

1- REGLES

La régata sera régie par :

- les règles telles que définies dans le Règles de Course à la Voile 2021-2024 (RCV), incluant l'annexes E et les modifications suivantes :

La RCV 31 est modifiée comme suit : les bateaux peuvent toucher les marques de parcours, mais pas les marques délimitant les lignes de départ et d'arrivée.

La règle du pavillon P s'appliquera par défaut à toutes les courses, excepté si une règle 30.1 (pavillon I) ou 30.4 (pavillon noir) s'applique à un départ à la discrétion du comité de course.

- le système de course HMS 2013/2016, ou feuille de calcul Excel
- les règles en vigueur de la classe RG 65 France.

2- SYSTEME DE PENALITE

L'addendum Q « Arbitrage direct des courses en flotte de voile radiocommandée » s'appliquera.

Le coureur responsable d'un incident ou obligation des RCV et le constatant fera un tour (empannage et virement de bord)

Le coureur identifié par le comité ou jury pour un incident ou obligation des RCV non réparé spontanément fera deux tours (empannages et virements de bord).

3- INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront se faire à partir du lien inséré dans le premier post annonçant la régata sur le Forum rg65 France.

Les droits d'inscription : 15 euros réglables sur place (ou 10 euros pour la journée du dimanche).

Le repas des skippers est à 20 euros par personne.

4- ORGANISATEUR

- Mini-Flotte Trignac / Jean-Michel Le TALLEC

5- PROGRAMME

Dimanche 20

8h30 Accueil des participants (café+ brioche offerts)

- Confirmation des inscriptions
- Mise à disposition du plan d'eau pour entraînement.

9h45 Briefing des skippers. Affichage du tableau de répartition des coureurs en flottes.

10h00 Signal d'avertissement de la première course de la première manche (dite de répartition)

Chaque manche comportera 2 (ou éventuellement 3) courses en fonction du nombre de flottes

Après une première pause due au classement des skippers en flottes A, B (C ?), les manches suivantes seront envoyées sans interruptions autres que celles nécessaires à l'organisation.

Vérifiez la fiabilité de votre matériel.

12h00 à 12h30 Interruption d'une heure pour le Repas à tirer du panier (apéro+ café offerts, deux Micro ondes à disposition)

13h00 à 13h30 Signal d'avertissement de la première course de l'après-midi

17h30 Signal d'avertissement de la dernière manche de la journée.

L'Organisateur pourra réduire cette amplitude sur sollicitation des coureurs ne participant pas au repas commun.

19h00 Rendez-vous pour le repas des skippers.

Lundi 21

9h00 Accueil des participants (café+ brioche offerts)

10h00 Signal d'avertissement de la première course.

12h00 à 12h30 Interruption d'une heure pour le Repas à tirer du panier (apéro+ café offerts, deux Micro ondes à disposition)

13h00 à 13h30 Signal d'avertissement de la première course de l'après-midi

15h00 Signal d'avertissement de la dernière manche de la journée.

Afin de permettre un retour des skippers (WE de Pâques)

16h00 Classement et podium des vainqueurs.

6- CONTRÔLE DE JAUGE ET IDENTIFICATION DES EQUIPEMENTS

Chaque concurrent confirmera sur l'honneur que son bateau respecte les jauges RG65 ou Dragon Force 65.

Il ne sera toléré qu'une coque, qu'une dérive avec son lest, un safran et 4 jeux de voiles.

Les quatre jeux de voiles utilisables pendant l'épreuve devront porter le même N° que celui qui a été indiqué par le skipper lors de l'inscription. Le comité de course se réserve en cas de doute la possibilité de contrôler un bateau et ses gréements.

7- LIEU

L'épreuve se déroulera sur le plan d'eau de Trignac, rue de la Gare.

8- ZONES MISE À L'EAU ET DE CONTRÔLE

La mise à l'eau et la reprise des bateaux s'effectue sur le ponton du club. Pendant le déroulé d'une épreuve son usage est strictement interdit sauf décision du comité de course afin de ne pas gêner la visibilité.

Une zone de contrôle de longueur 50 mètres pourra (ou non) être définie de part et d'autre de la ligne de départ (soit deux fois 25 mètres).

Les concurrents sont invités à se déplacer au plus près de leurs bateaux, sans pour autant sortir de la zone de contrôle, afin de limiter au maximum les risques d'accrochage ou de non respect des priorités.

9- SYSTEME DE COURSE ET CLASSEMENT

Le Heat Management System sera utilisé ou une feuille de calcul Excel, ou une application (c'est le comité qui décide et ce n'est pas négociable)

Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 4.

Quand le total des points est calculé pour chaque bateau, ses plus mauvais résultats seront retranchés comme suit:

Après 4 courses validées 1 retranchée
Après 8 courses validées 2 retranchées
Après 16 courses validées 3 retranchées

Et ainsi de suite pour chaque tranche de 8 courses supplémentaires validées.

10- RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel radiocommandé est conforme aux règles édictées par l'administration. Pour les fréquences autres que 2.4 Ghz, débrouillez vous.